

Après la PMA, à qui le tour ?

Article rédigé par *François Billot de Lochner*, le 28 septembre 2018

Nous avons eu l'avortement encadré, puis l'avortement libéré, puis le PACS réduit, puis le PACS amélioré, puis la parodie de « mariage homosexuel ». Nous avons maintenant la PMA en perspective. Nous aurons demain la GPA sans conditions. Puis nous aurons sûrement l'euthanasie élargie. De décennie en décennie, la personne est inéluctablement transformée en objet, que l'on peut détruire si bon nous semble, manipuler autant que nécessaire, ou mélanger à n'importe quelle autre chose. La déconstruction de la personne est en marche, et tend à prendre des allures de marathon.

Nous l'avons dit et écrit : si la loi Taubira était votée, nous aurions mécaniquement la PMA. En effet, selon le principe de l'égalité des droits, aucune discrimination ne pourrait être faite entre un couple marié vivant selon la loi naturelle et un « couple marié » vivant une union contre-nature. Le mariage à la sauce Taubira ouvrirait donc les mêmes droits pour tous types d'union. Dont le redoutable « droit à l'enfant », invraisemblable construction idéologique.

La très forte résistance qui s'est manifestée dans la rue contre la loi Taubira s'est profondément émoussée après le vote de celle-ci au printemps 2013, considérée désormais comme définitivement acquise, en fonction de la théorie surprenante qu'il est impossible de revenir en arrière sur les lois dites sociétales. La résistance s'est donc focalisée sur la fille naturelle de la loi Taubira, à savoir la PMA. Or, combattre la fille PMA sans s'attaquer à sa mère Taubira revient à enclencher un combat perdu d'avance. Ce qui explique que *Liberté politique* ait participé activement à la création, en 2016, du collectif *On ne lâche rien*, dont l'unique objet était d'aborder les élections de 2017 en demandant aux partis politiques de se positionner clairement sur l'abrogation de la loi Taubira sans réécriture : nous allons donc réactiver les actions de ce collectif.

S'il est de première nécessité de rouvrir ce combat de l'abrogation, il faut cette fois avoir la volonté farouche de le mener jusqu'aux élections présidentielles et législatives de 2022. Fort de l'expérience frustrante des actions menées lors du précédent quinquennat, il importe de rouvrir le dossier Taubira, de définir les moyens les plus appropriés de combattre cette funeste loi, et de soutenir en 2022, ardemment et sans le moindre complexe, le ou les partis qui mettront dans leur programme l'abrogation de la loi.

Triste cerise sur le gâteau, la déconstruction générale de la société se réalise sur la redoutable toile de fond du tsunami pornographique, qui, en accompagnement de tout ce qui se fait pour détruire la personne, la chosifie un peu plus chaque jour. C'est la raison pour laquelle les déconstructeurs poussent avec vigueur les feux de la pornographisation intégrale de la société. Décidément, le combat est à mener sur tous les fronts, et les forces de résistance vont moins que jamais être au chômage dans les années à venir...

François Billot de Lochner,

Président de la *Fondation de Service politique*, de *Liberté politique* et de *France audace*.